

Au fil du Canal...Roubia

Informations communales octobre 2022



∞ Au fil des Conseils municipaux :

- **Conseil municipal du 29 juin 2022** : le Conseil Municipal est informé de la démission de Christophe Boussieux. Mathias Briechle le remplace en tant de suppléant au SIVU Aire de lavages.

Les élus approuvent la convention de dématérialisation de la transmission des actes administratifs et décident que les actes administratifs resteront consultables par voie d'affichage.

Suite à la réfection des salles communales, les élus réexaminent le règlement intérieur d'utilisation (disponible sur roubia.fr ou en mairie) et décident d'en ouvrir la location aux personnes extérieures à la commune. Les salles ne seront plus affectées à une association en particulier mais à la disposition des associations et particuliers sous réserve d'une réservation préalable.

Les tarifs suivants ont été votés :

Salle des Loisirs : caution 800€ (40 personnes)	Salle de l'Ancien théâtre : caution 400€ (60 personnes)
*pour les habitants de Roubia -salle seule : 150€ ou salle+ cuisine : 200€ *pour les personnes extérieures à la commune :	*pour les habitants de Roubia : 150€ *pour les personnes extérieures à la commune : 200€
-salle seule : 300€ ou salle +cuisine : 400€	

Les conseillers municipaux approuvent la sollicitation d'une subvention auprès de la Communauté de communes pour la réfection du chemin des Matelles pour 22803€, pour un coût total de 92212€ TTC (76010 HT). Le reste à charge pour la commune sera de 53207€, il constituera le plus gros investissement communal pour 2022.

La commune passera en 2023 à la nomenclature comptable M57.

- **Conseil municipal du 28 septembre 2022** : le Conseil municipal est informé de la démission de Bernadette Antonoff de son poste de conseillère municipale.
Le plan communal de sauvegarde a été présenté par Karim Idjellidaine, qui a suivi ce dossier, et le rôle de chacun a été précisé en cas de risque majeur qui pourrait se produire à Roubia.
Ce plan sera présenté à la population le 18 octobre prochain à 18h à la Mairie.
Des délibérations budgétaires ont été votées pour opérer un réajustement du budget primitif. Des remises de surconsommation de factures d'eau ont été examinées et les élus ont décidé de ne pas les systématiser à l'avenir pour encourager la responsabilisation de chacun à veiller à sa consommation d'eau et à la détection des fuites.
Au vu de la conjoncture économique, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas solliciter de subvention en 2023, hormis la poursuite de la réfection de l'éclairage public, prévu en 4 tranches de 25000€. Pour la 1ere tranche, un reste à charge de 4000€, sera à prendre en compte dans le budget communal du fait de l'augmentation du tarif des matériaux.
Karim Idjellidaine est désigné correspondant incendie communal.
Les élus ont aussi décidé de mettre en place une expérimentation d'extinction de l'éclairage public de Minuit à 5h du matin très prochainement. (Voir ci-après).

➤ **Rétrospective**

- **La journée citoyenne 25 juin :**
 - **Deux équipes ont œuvré durant cette ½ journée**
 - **La réhabilitation du mur à abeilles qui était partiellement effondré : ce mur fait partie du patrimoine du village, vous pouvez l'admirer en parcourant le parcours pédestre des Trois bosquets**





Les 3 Bosquets

1. Monter quelques marches, traverser le parking en direction de l'église. La longer pour arriver sur la place du Cadran Solaire. La traverser, prendre la rue des Pavés puis l'avenue de l'hôtel de ville. Passer devant la mairie et tourner à gauche rue du 19 mars; poursuivre par la rue de la Fontaine d'Agnès. A remarquer au passage, sur votre droite, un bâti muni d'un balancier : la fontaine d'Agnès.
2. Continuer à droite sur le chemin d'Olonzac, en direction de la pinède de la Clairette. Après 500m, monter par un chemin sur la gauche. A l'ombre des pins on domine bientôt la plaine, à droite. Aller tout droit. Au loin, sur la gauche, on peut apercevoir le lac d'Argens Minervois. Longer ensuite quelques vignes avant d'entrer dans le bois du Pech Coujol. ! Être attentif au balisage.
3. Traverser la pinède par un sentier orienté vers le nord. Rejoindre le chemin goudronné d'Olonzac et le remonter vers la gauche.
4. A 230 mètres environ, tourner sur un chemin à droite en direction du bois dit La Métairie. Dès l'entrée de ce chemin, monter le talus pour pénétrer dans le bois (Être attentif au balisage). La sente serpente dans le bosquet. Elle surplombe les vignes. On aperçoit un gros domaine "Le Touril" **Sur le passage, admirez à gauche le mur à abeilles à huit niches, vestige de l'apiculture de la deuxième moitié du XIXème siècle.** La sente redescend vers la route. En face, un chemin indique La Frigoulette, sur la Serre Méjeanne. Reprendre la route vers la gauche.
5. A la fourche, prendre à gauche. On retrouve l'itinéraire suivi à l'aller. Remonter vers le Pech Coujol.
6. Avant La Clairette, prendre à droite un début de chemin contournant sur 2 côtés la parcelle agricole (chênes truffiers). Il se rétrécit bientôt en sentier (! être attentif au balisage), dévale le versant et conduit vers une piste. Descendre le talus par 2 marches aménagées. Prendre la piste vers la gauche sur 10 mètres environ et tourner à droite en direction de la petite route. La prendre à gauche sur environ 200 mètres. Traverser à droite le lotissement du Clos de Bergès et gagner la D 124. L'emprunter vers la droite sur environ 200 mètres.
7. Quitter la D124 en tournant à gauche au niveau d'une croix de fer. Regagner le village.

▪ **Le nettoyage du ruisseau d'eau pluviale**



Tous nos remerciements à nos concitoyens, un repas convivial a réuni à la suite les participants à cette matinée de travail...sans oublier les élus qui n'hésitent pas de mettre la main à la pâte



- **La Mobilisation citoyenne pour la défense du pont** : après le succès de la pétition signée par de nombreux habitants, la mobilisation a attiré l'attention des autorités compétentes sur le ras-le-bol des habitants de Roubia (intervention du Sénateur PLA, pour obtenir un RV auprès du ministre, intervention du Député, lettre du préfet (voir ci-après)).



Les slogans et pancartes furent nombreux, chacun a pu déployer son imagination, une vidéo a immortalisé ce moment (à consulter sur la page facebook de la commune)





Le préfet, Thierry BONNIER, dans un courrier du 5/09/2022, indique : « pour faire un point d'étape sur cette réhabilitation (réfection à l'identique avec adaptation de la largeur des parapets pierre à reconstituer afin d'optimiser la largeur de passage des véhicules et propositions par le Céréma d'aménagement des voiries en approche du pont en vue d'améliorer son franchissement par les véhicules), j'ai demandé au sous-préfet de Narbonne de réunir, une fois l'étude du Ceréma rendue, l'ensemble des parties prenantes concernées par ce dossier ».



- Le SIVOS a inauguré officiellement le local périscolaire derrière l'école et les élus ont remis les caquelles aux élèves quittant le regroupement pour rentrer en 6e

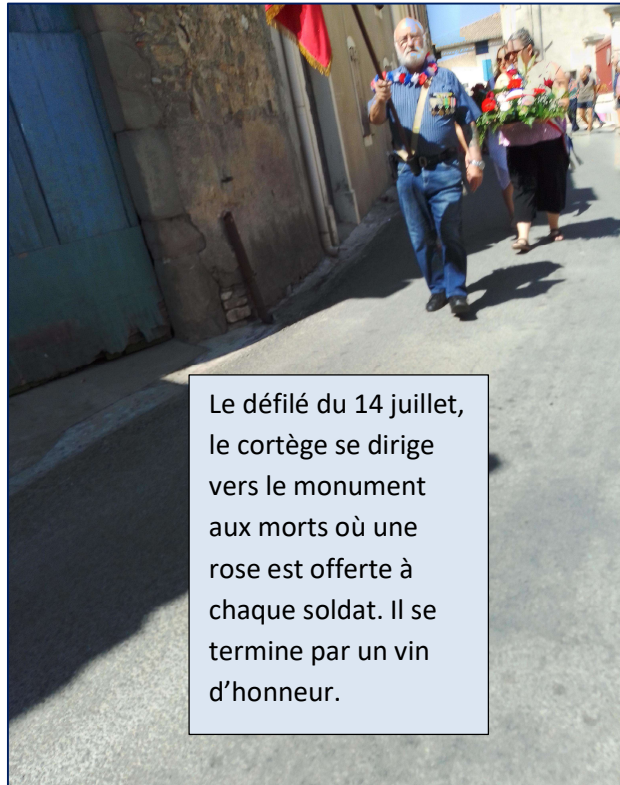


Linda Belhabchi,
Présidente du
Sivos, présente
la nouvelle
structure aux
parents



Les Vices-
Présidents du
SIVOS, Fabienne
Teixeira, Gérard
Garcia, Emile
Delpy, la
Présidente Linda
Belhabchi et
M.Trévisan
l'enseignant des
CM2

○ **Les festivités du 14 juillet**



Le défilé du 14 juillet, le cortège se dirige vers le monument aux morts où une rose est offerte à chaque soldat. Il se termine par un vin d'honneur.

Cette année, le slogan du défilé est « Partager la flamme ». Il fait d'abord référence à la flamme de l'excellence sportive et académique française et à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. C'est aussi une référence à la flamme de la Nation, garante d'un riche héritage mémoriel et un hommage à la résilience dont ont fait preuve les armées et les Français face aux défis contemporains.

L'apéritif concocté par Fabienne Teixeira, la paëlla par M.Mateu, le spectacle assuré par le groupe occitan « Las castanhas é lo vin novèl »



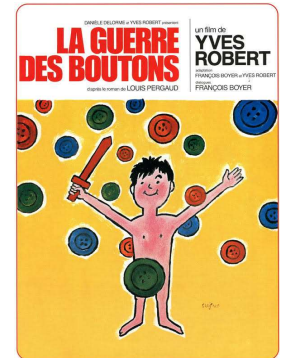


- **Cinéma sous les Etoiles...au gymnase du fait d'un orage**



Le film projeté

« La guerre des boutons »



Apéritif d'avant projection, Fabienne Teixeira s'est une fois encore mise aux fourneaux



Présentation de la soirée offerte par la CCRLCM par René Martinolès Président de Cinem'aude

○ **Le marché des Producteurs de Pays sur la place du Cadran solaire**



Magali du Moulin de la Restanque



- Soirée théâtrale proposée dans le cadre du Festival Vents de scène : Fanny interprétée par la Compagnie Baudraco et organisée par Nathalie Escamez



Le repas est préparé par la MJC avec l'aide d'Alain à la plancha



Les
comédiens
partagent le
repas avec les
spectateurs



La pièce est issue de la trilogie de Marcel Pagnol « Marius, Fanny et César ». Cette trilogie a aussi été adaptée au cinéma.

Le spectacle



Panisse, César et Fanny

« Sans nouvelles de Marius, parti depuis deux mois, **Fanny** découvre qu'elle est enceinte de Marius. Pour sauver l'honneur, sa mère Honorine la pousse à épouser Panisse, veuf, riche, sans enfant et très amoureux, qui l'a demandée en mariage et qui est ravi d'avoir désormais, avec ce bébé, une descendance... »



La scène déchirante de la séparation entre Fanny et Marius.



- **Les travaux**

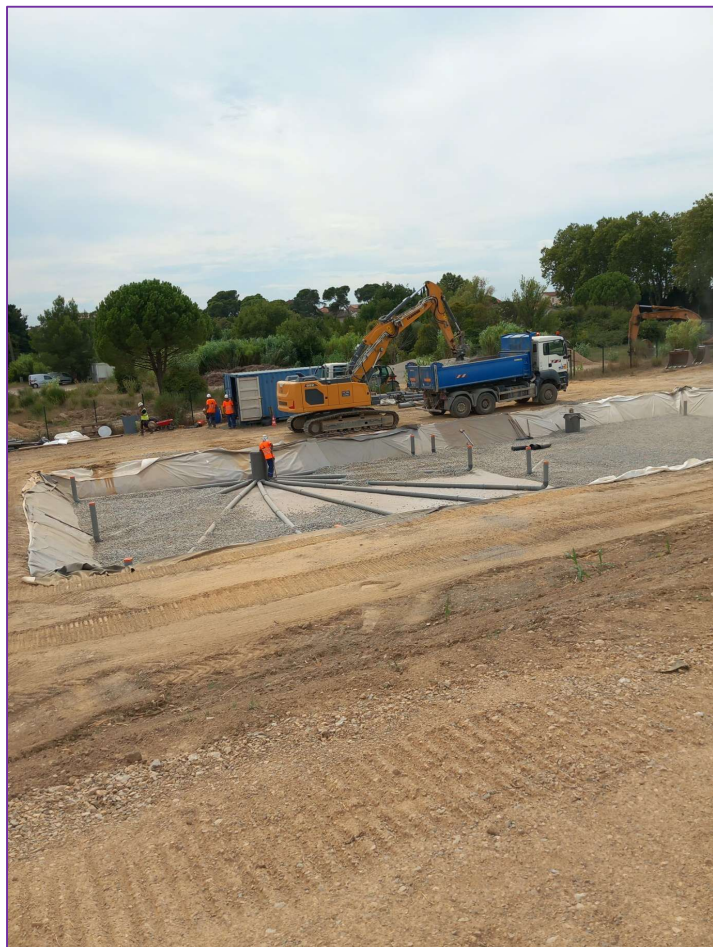
- **La réparation de la station d'épuration : coût pour les assurances 216 924.60€.**

Les 2 bassins sont recreusés et les matériaux réinstallés conformément au cahier des charges. Les roseaux sont replantés.

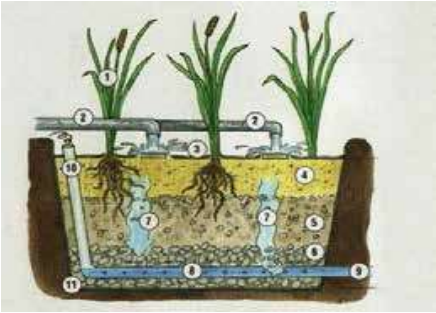


Le terme « **Rhizosphère** » désigne communément les stations d'épuration à lits filtrants plantés de roseaux. Comment ça marche ?

Combinant des zones de vie liées à l'eau et différents graviers à granulométrie croissante, les lits filtrants associent une série d'étages de traitement plantés de roseaux.



1. Roseaux [Phragmites communis]
2. Arrivée des eaux brutes
3. Accumulation en surface des matières en suspension
4. Sables fins
5. Sables grossiers
6. Galets
7. Circulation des effluents par percolation verticale à travers le massif filtrant
8. Tuyau de drainage pour collecter les eaux traitées
9. Evacuation des eaux traitées
10. Event de ventilation
11. Membrane étanche

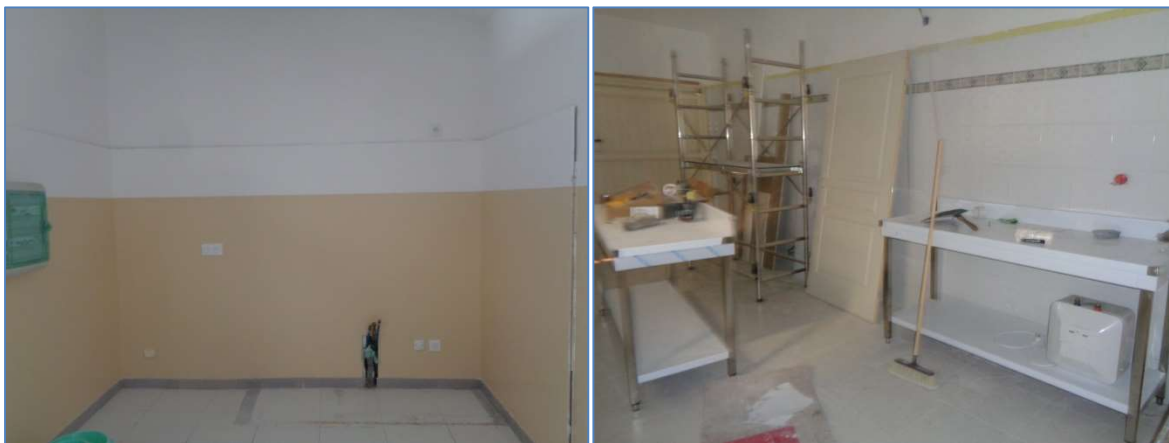


La station fonctionne désormais de façon optimale et l'eau en sortie est correctement épurée

- **Réfection d'une partie du chemin des Matelles : coût 92 212€**



- Réfection de la salle des Loisirs avec création d'une cuisine, réalisée par les agents communaux et supervision de Mathias Briechle



La salle peut désormais être louée tant par les Roubianais que par les extérieurs

- Les travaux à l'école



Peinture des toilettes



Peinture du couloir de l'école

Les agents communaux ont aussi réinstallé une nouvelle grille pour protéger l'un des vitraux de l'église avec l'aide de Mathias Briechle et Robert Portante.



Nettoyage du préau, enlèvement du filet qui retenait la poussière, travaux de peinture

- **La création de l'ossuaire communal et l'opération de reprise des tombes sans concession en terrain commun : coût 10150€**

De nouvelles concessions seront prochainement à la vente :

TYPES DE CONCESSIONS :	DUREE DE CONCESSION	TARIFS
Concession d'une superficie de 2.50m ² (1m de largeur X 2.50 m de longueur X 2.50 m de profondeur).	6 à 15 ans	300€
	30 ans	500€
	50 ans	650€
Concession de case de COLUMBARIUM pouvant recevoir jusqu'à 2 urnes	50 ans	1 urne 150€ 2 urnes 300€

A compter de cette année 2022, les familles des personnes inhumées sur le terrain communal gratuit auront 5 ans pour acheter une concession et y déplacer leur défunt.



Création de l'ossuaire communal au-dessus du caveau communal

- **Un début d'incendie au bord du canal et le déploiement des pompiers**



- Des aménagements au bord du canal : installation de 3 jardinières et de 3 bancs



- L'installation des boîtes à livres



Merci à Jean-Luc Lopez pour sa décoration des boîtes à livres et à Jean Lopez pour avoir bricolé le système de fermeture des boîtes à livres

Mode d'emploi

- je prends un livre et je l'emporte pour le lire
- je prends soin du livre
- je ramène le livre après l'avoir lu
- si je conserve le livre, je dépose un livre en bon état à la place (que des livres grand public)
- je referme avec précaution la boîte à livres
- PS - je ne dépose de livres de la bibliothèque
- je ne dépose pas de livres au sol ou dans des sacs

La bibliothèque municipale est ouverte tous les vendredis de 16h à 18h

- **Création du circuit Histoire et patrimoine : le coût d'installation a été minoré du fait que les supports en métal ont été fabriqués par Robert Portante et l'installation réalisée par les employés communaux**



Merci à Guy Pennavayre qui a élaboré le texte historique des panneaux et Karim Idjellidaine a piloté ce projet

○ la rentrée scolaire à la maternelle

Nous souhaitons une
bonne année
scolaire à tous les
enfants, à leurs
enseignants, à
l'ATSEM et aux
agents du
périscolaire et aux
familles

15 petites sections et 4 moyennes
sections pour la classe partagée
entre Mme Anne-Cécile LOBJOIS et
Gaël MAURIN, assistés de l'ATSEM
Véronique PRADELLE ; les 15
moyennes sections et grandes
sections dans la classe de Cathy
AUTIE directrice

Nous remercions
par avance les
parents de bien
vouloir se garer au
parking en face de
l'école et de
respecter la
signalisation et
l'accès des
riverains à leur
logement ou
garage.



○ La venue du député Christophe Barthès à Roubia



Le député a posé une question écrite au Ministre de la transition écologique.

16ème législature

Question N° 1449	de M. Christophe Barthès (Rassemblement National - Aude)	Question écrite
----------------------------	---	------------------------

Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires	Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires	
Rubrique > transports routiers	Titre > Entretien et rénovation du pont de Roubia dans l'Aude	

Question publiée au JO le : **20/09/2022** page : **4115**

Texte de la question

M. Christophe Barthès alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la situation du pont de la commune de Roubia dans l'Aude, situation qui touche de très nombreuses communes dans le pays. Comme beaucoup d'autres, ce pont est ancien, se détériore davantage chaque année et n'est donc plus adapté aux normes actuelles de circulation. La population de Roubia demande donc aux autorités face à cette situation de prendre rapidement la décision concernant la réhabilitation du pont de la commune et sa mise en sécurité. En effet, le pont de Roubia est situé sur le canal du Midi (classé à l'UNESCO) et a conservé des caractéristiques de première génération du temps de son concepteur, Riquet. Mais il se dégrade de plus en plus au fil du temps et pourrait mettre en péril la sécurité de ses utilisateurs, le parapet de protection étant prêt à tomber en plusieurs morceaux. Depuis maintenant une dizaine d'années, les responsables qui sont: le département de l'Aude (responsable des ponts en agglomération) et les services de l'État (VNF propriétaire du Canal, les Bâtiments de France ou encore la DREAL) se renvoient la balle sans que rien n'avance et bien au contraire les problèmes s'accumulent. Il est pourtant tout à fait possible de rénover la partie supérieure du pont tout en préservant ce joyau de notre patrimoine qui est primordial pour le passage des viticulteurs par exemple mais également pour l'ensemble de l'activité économique de la commune. Aussi, M. le député demande à M. le ministre, pourquoi l'État ne prend pas ses responsabilités en engageant des travaux pour la partie supérieure du pont qui menace aujourd'hui la sécurité des utilisateurs tout en préservant la structure qui date de 1692 et qui ne pose, elle, aucun problème de solidité et pourquoi ce dossier traîne en longueur, ce qui est de plus en plus difficile à accepter pour la population de Roubia qui se retrouve avec un pont détérioré et dangereux, dévalorisant son activité touristique.

➤ Pourquoi expérimenter l'extinction nocturne de l'éclairage public ?

L'éclairage public est avant tout destiné à éclairer les piétons. C'est pourquoi **les horaires 23h à 5h du matin sont privilégiés pour l'extinction**. En effet, les balades à pied sont limitées voire nulles à ces heures de la nuit.

La transition énergétique est un impératif et un gisement d'économies pour nos communes. La lutte contre la pollution lumineuse et pour la reconquête du ciel nocturne est à la fois une opportunité d'économies d'énergie et d'argent public. C'est une nécessité pour la protection de la biodiversité nocturne et de notre cadre de vie.

Côté sécurité routière, dans le cadre d'une signalisation réglementaire, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents. Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse. Il est à noter qu'en dessous de 30 km/h, l'éclairage n'ajoute pas de visibilité supplémentaire par rapport aux phares des véhicules. Dans une démarche plus générale, les zones 30 ou la limitation à 30km/h semblent se généraliser dans les agglomérations.

Dans la plupart des communes pratiquant la coupure nocturne, **aucune augmentation des délits n'a été observée**. Les effractions ont d'ailleurs lieu principalement en journée.

Une nouvelle étude Kantar TNS réalisée en 2018 sur une base de 505 personnes cambriolées ont permis d'identifier les **moments les plus propices aux cambriolages**.

Près de 8 cambriolages sur 10 ont lieu pendant la semaine (21% le week-end, 79% en semaine).

7 cambriolages sur 10 se produisent en journée, principalement l'après-midi :

- **Le matin**, entre 6h et 11h : 11% des victimes de cambriolage
- **Le midi**, entre 11h et 14h : 17% des victimes.
- **L'après-midi**, entre 14h et 18h : 43% des victimes
- **En soirée**, entre 18h et 23h : 16% des victimes.
- **La nuit, entre 18h et 23h : 5% des victimes.**

Une fausse bonne idée : éteindre une lanterne sur deux diminue fortement l'uniformité d'éclairage, ce qui peut s'avérer dangereux, par la création de zones de contrastes plus prononcées et fatiguer la vue des automobilistes les rendant moins alertes au volant.

Nous vous informerons dès que l'expérimentation commencera et ferons un bilan ensemble pour décider ou pas de sa pérennisation.

➤ **Comment ne pas contribuer à la prolifération des chats sauvages ?**

Si vous prenez la responsabilité de nourrir des chats sauvages, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population et l'introduction d'autres chats dans une vie incertaine et précaire. Aidez-nous, si vous aimez les chats, à les stériliser et à les acclimater dans un lieu adapté (l'ancienne station d'épuration) pour éviter les nuisances (odeur d'excréments et d'urine, miaulements, parasites) et leur assurer un meilleur traitement.

La mairie prend en charge la stérilisation, **à compter de ce jour uniquement pour les chats sauvages**, aidez-nous à les piéger pour plus d'efficacité afin de résoudre ce que nombre de vos voisins considèrent comme un fléau.

Vous pouvez contacter Nathalie Escamez pour tout renseignement sur ce dossier.

➤ **Que faire en cas de constat de fissure sur votre maison du fait de la sécheresse ?**

Il faut qu'il y ait état de catastrophe naturelle et de sécheresse pour pouvoir faire jouer une indemnisation par votre assurance. Cet **arrêté sécheresse de catastrophe naturelle** indique notamment les périodes au cours desquelles la sécheresse a eu lieu, les zones géographiques touchées ainsi que la nature des dommages occasionnés.

Afin que vous puissiez bénéficier d'un éventuel dédommagement de votre assurance, la mairie recense les personnes concernées et envisage de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'Etat si le nombre de personnes concernées est suffisant. A ce jour, 4 roubianais se sont faits recenser.

➤ **Quand doit-on payer la PFAC ? (voir compte rendu du Conseil Municipal du 6/4/2022 sur roubia.fr)**

La PFAC (**P**articipation pour le **F**inancement de l'**A**ssainissement **C**ollectif) est une taxe payée par tout nouvel usager qui se raccorde au réseau public d'assainissement collectif ou qui procède à une extension de son habitation. Elle a été votée à Roubia pour un montant de 3000€.

➤ **Programme à venir :**

Vente de brioches et réservations à l'agence postale auprès de Sylvie du 3 au 7 octobre



Vente devant le Mercat le samedi 8/10 de 10h à 11h (et remise des brioches réservées) par le CCAS

7€ la brioche

-le dimanche 16 octobre 2022 le CCAS organise à 15h au gymnase un loto en faveur de la Ligue contre le cancer, dans le cadre de la campagne octobre rose en prévention du cancer du sein



Dépistage du Cancer du Sein

Dépistage clinique

- Auto palpation des seins
- Examen systématique des seins par un professionnel de santé

Dépistage radiologique

- Mammographie (2 incidences : Face, Oblique externe)

Sans facteurs de risque : tous les 2 ans à partir de 50 ans

Un ou plusieurs facteurs de risque: tous les 2 ans à partir de 40 ans

tbibrouhek.tn
Magazine de santé en ligne



Si vous souhaitez faire un don pour la ligue contre le cancer vous pouvez vous adresser à Sylvie à l'agence postale

-journée citoyenne le samedi 29 octobre 2022 : ateliers envisagés (finalisation de la réhabilitation du mur à abeilles, nettoyage et embellissement du ou des lavoirs du canal...)

- **Encombrants** : s'inscrire auprès de Sylvie à l'agence postale

20/10
17/11
15/12

➤ **Etat civil :**

- **Mariage de Benoît LOPEZ et Vanessa TOURNIE le 30 juillet 2022**
- **Décès de Georgette GROTTI le 30 août 2022**

Nous présentons toutes nos plus sincères condoléances à notre ami Denis Grotti qui a été adjoint au maire de 2008 à 2014 suite à la disparition de son épouse Georgette, ainsi qu'à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

➤ **Informations diverses**

- **Vous trouverez joint dans ce bulletin la plaquette : Roubia Tourisme, Commerces, Services**
- **Il reste interdit toute l'année de brûler les végétaux à l'air libre sous peine de verbalisation (sauf les professionnels qui doivent demander une autorisation en mairie)**
- **Vous pouvez venir retirer en mairie le programme de la saison 2022/2023 de l'Espace culturel des Corbières de Ferrals.
Le 10 juin 2023 à 19h un concert « surprise » aura lieu à Roubia avec la complicité du Festival Convivencia**
- **Accueil info addiction (substances illicites, licites, associées, addictions sans substance) ouvre une permanence à Lézignan les 1ers et 3^e mardis de chaque mois de 9h-12h30 et 13h30-17h dans les locaux de Lézi'Conseils 7 cours de la République (csapa.l@ussap.fr ou 06/79/31/07/18)
Service Gratuit, anonyme, confidentiel**
- **Faites appel au conciliateur de justice pour vos querelles de voisinage :**
Conciliateur de justice. Le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Rôle. Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Service gratuit.
Téléphone 04/68/43/32/33 Permanence à Narbonne à la maison de la justice (avenue de la Naïade)
- **Un salon du bien-être vous sera proposé à Roubia le dimanche 23 octobre de 10h à 18h au gymnase. Entrée gratuite. Renseignements au 06/59/85/62/88**